

T'as pas peur de dormir sous tente ?
T'es toujours partant pour participer aux grands jeux ?
Et t'aimes t'éclater lors des veillées ?

ALORS REJOINS-NOUS !

au Camping des Poteries
à Flines-lès-Mortagnes

Votre enfant est intéressé ?

Pour vous inscrire envoyez-nous un mail :

acedesflandres@ace.asso.fr



Estelle Lebrun
06 89 11 59 87
Magali d'Halluin
06 15 60 29 52



Les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée. Une fois que nous aurons reçu votre demande, vous recevrez le dossier d'inscription par courrier ainsi que les informations pratiques. L'inscription de votre enfant sera définitive lorsque nous aurons reçu le dossier complet ainsi que le règlement.

**C'EST LES
VACANCES,
ALORS
VIENS
T'AMUSER
AUX CAMPS**



L'ACE c'est quoi ?

L'ACE c'est le mouvement des enfants.

En groupes de copains les enfants jouent, discutent, et mènent des

projets ensemble. A l'ACE ils

expérimentent une vie basée sur des valeurs humaines et chrétiennes qui

leur permet de se construire.

A l'ACE, nous croyons que les enfants

sont des personnes à part entière

capables de s'exprimer et de prendre

des responsabilités.

Cette conviction forte, l'ACE s'attache

à la défendre dans la société dans

l'esprit de la Convention

Internationale des Droits de l'Enfant.



Cette année, c'est quand ?

Camp Perlin (6-8 ans 6 places)

Mardi 24 et Mercredi 25 août 2021

15 € par enfant*

Camp Fripounet (8-11 ans 20 places)

Du samedi 21 août au mardi 24 août 2021

40 € par enfant*

Camp Triolo (11-15 ans 14 places)

Du mardi 24 août au vendredi 27 août 2021

40 € par enfant*

En fonction de la situation sanitaire, si nous devons annuler les camps, ils seront entièrement remboursés !

*Ce tarif comprend l'hébergement sous tentes, les frais de restaurations, les animations, les frais pédagogiques et de secrétariat. Cependant, la participation financière ne doit pas être un frein à la venue de votre enfant au camp et il est toujours possible d'en parler.

A partir du deuxième enfant inscrit, réduction de 5€ sur toute autre inscription au sein d'une même fratrie.

Si votre enfant n'est pas adhérent à l'association vous devez ajouter le montant de la carte de membre (entre 5€ et 30€ à votre convenance) afin que ce dernier soit assuré.

